

Séance du 19 juillet 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 13 juillet 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Neys à Mme Durruty, Mme Juzan à Mme Duhart, M. Esmieu à M. Salducci, M. Salanne à Mme Meyzenc, Mme Taieb à Mme Castel, Mme Destin à M. Laiguillon, Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa, M. Etcheto à Mme Capdevielle, M. Artiaga à M. Pallas.

EXCUSE : M. Lalanne.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Brau-Boirie présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE – Enfouissement de lignes électriques dans le quartier des Arènes – Approbation de l'inscription au programme d'électrification du Syndicat d'Énergie des Pyrénées Atlantiques et du financement des travaux.

ENEDIS doit procéder à l'automne 2017, de sa propre initiative, au renouvellement et à l'enfouissement de lignes de basse tension vétustes dans le quartier des Arènes : une partie de l'avenue des Arènes (à l'ouest de la rue Alfred Boulant), une partie de l'avenue des Fleurs et la partie des rues Alfred Boulant et Delphin Allard située au nord de la rue Lacrambe.

La Ville de Bayonne souhaite compléter en 2017 cette opération, d'une part en faisant enfouir les réseaux de télécommunications et d'éclairage public existant sur les tronçons

de rues traités par ENEDIS, d'autre part, en procédant à l'enfouissement de l'ensemble des réseaux existant dans les tronçons suivants : partie complémentaire de la rue Alfred Boulant (au sud de la rue Lacrambe) et de l'avenue des Fleurs et totalité de l'avenue des Lauriers. L'autre partie de la rue Delphin Allard ainsi que les rues de Malledaille, Caroline Rimbert et Intendant Général Lacrambe feront l'objet d'une opération ultérieure d'enfouissement.

Le Syndicat d'Énergie des Pyrénées Atlantiques (SDEPA), auquel la Ville de Bayonne adhère a donc été sollicité pour réaliser une étude et une estimation de cette intervention 2017.

Le coût prévisionnel de cette tranche 2017 s'élève à environ 600 000 € TTC, la participation de la ville étant estimée à 450 000 € dont 87 000 € au titre de l'enfouissement de la ligne aérienne électrique. Le montant définitif de la participation communale sera arrêté après établissement du décompte définitif des travaux.

L'annexe à la présente délibération en présente le détail.

Il est demandé au conseil municipal :

- de décider de procéder aux travaux ci-dessus désignés et de charger le Syndicat d'Énergie des Pyrénées Atlantiques de l'exécution de ceux-ci ;
- d'approuver le montant et le plan de financement prévisionnels de l'opération ;
- d'accepter la constitution d'une servitude de passage de réseau à titre gratuit sur le domaine privé communal, si nécessaire à la réalisation des travaux, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Marc Wittenberg
Directeur général adjoint des services